

PV du Conseil d'École du 17 juin 2025 (18h-20h)

Personnes présentes : La Directrice, Mme BACALU. **Les Enseignants :** Mmes AGUADO, AZOMBO, BABACI, BRUNET, CLEMENT-GONZALES, FLACHER, GUILLERMO, LAFOND, KOUYOUMDJIAN, PERONNY, PLANCHON, POSTY, ROUCHON, TOUSSAINT. Ms JULLIAN et ROBERT. **Parents élus FCPE :** Mmes DE CAUNA, DIALLO, GAIE, OUNALLI, MARENCO, MARTINETTI, PEDRAZA. Maire adjointe : Mme SANSY. **Invitée :** Mme Soline DUPIN, future directrice.

1° Effectif prévisionnel 2025-2026

Maternelle : PS 50 /MS 57 /GS 60= **167** = 23,8 de moyenne

Élémentaire : CP 49/CE1 59/CE2 44/CM1 40/CM1 46= **238** = 23,8 de moyenne : TOTAL = **404** au 17 juin.

Classes sont en cours de constitution. Préconisation institutionnelle : GS, CP et CE1 à 24. Certaines classes de cycles 3 ou de double-niveaux en élémentaire seront un peu chargées.

2° Points mairie

Organisation ouverture de la 10ème classe en élémentaire.

La 10ème classe ouvrira à la place de la bibliothèque qui sera scindée en deux. Les travaux de cloisonnage auront lieu pendant l'été. La mairie déménagera les meubles et mettra en cartons les livres des étagères non amovibles. La salle informatique accueillera une partie de la bibliothèque. L'école doit équiper les bacs pour l'installation post travaux. La mairie ayant rappelé que le TNI restait mutualisé avec le CML, sa place est à définir car il ne semble pas possible à l'équipe enseignante de le laisser dans la bibliothèque qui sera trop étroite. L'école n'aura plus de salle des maîtres pour se réunir en équipe complète.

Point sur les travaux et les aménagements

Stores. Ménage du parking, du patio, des escaliers internes. Sols des cours.

Mme SANSY rappelle que le CE n'est pas le lieu pour discuter des travaux, mais les usagers au quotidien souffrent beaucoup de la chaleur. 2 ventilateurs seront livrés ces jours-ci.

La directrice doit envoyer ses demandes aux services concernés et mettre Mme SANSY et Mme ADENOT en copie afin que les relances puissent être faites en cas de lenteur. Concernant la mousse dans les cours, il faut faire un mail de relance aux espaces verts. Concernant les dalles, la demande a déjà été faite mais il faut les relancer.

Concernant l'entretien de la cour maternelle, c'est la direction des paysages qui en a la charge. Pour la cour élémentaire, c'est l'entreprise de nettoyage qui en a la charge, ainsi que pour le patio.

Mme SANSY se renseigne pour savoir qui a en charge le nettoyage des escaliers internes.

Barrières de sécurité installées en décembre dans la cour maternelle : cela occupe beaucoup d'espace et une classe ne peut pas sortir directement de sa classe, en cas d'incendie par exemple.

La mairie est tributaire d'une procédure qui peut durer longtemps. Madame SANSY va faire remonter nos inquiétudes concernant le temps que cela prend.

Nouvelles Atsems à la rentrée et départ d'une atsem arrivée en février

Le départ de l'Atsem nommée en février, 6 mois après son arrivée, ne peut pas être abordé en CE. L'équipe maternelle fera un courrier.

3° Communication pédagogique

Retour sur les projets de l'école et des classes.

L'école a mené cette année divers projets (cuisine, Expo des 100 jours, festival du livre, poussins, écrans avec matinée jeux dans les classes et animation Légos en élémentaire...) ; elle a souhaité réunir à nouveau tous les élèves autour d'un création artistique collective : une danse suivie de l'hymne des CM2, a donc été

présentée lors de la fête du 24 mai. Un mini film a été réalisé et mis à la disposition des familles. L'animation Légos (construction autour du monde) a concerné toute l'élémentaire sur 2 jours. Bien que coûteuse, elle a satisfait l'ensemble de l'équipe et des élèves.

Concernant les 7 jours sans écran : sur 400 défis distribués, il y a eu 140 retours élèves et 37 retours parents. Cela a bien marché dans certaines classes, pas du tout dans d'autres. L'idée était juste d'aborder la problématique de l'usage des écrans et de montrer qu'on peut vivre avec moins d'écrans.

Chaque classe a mené des projets en parallèle et a fait une sortie de fin d'année (sportive, artistique, culturelle ou scientifique) : Ferme du petit brin de paille pour les PS et PS/MS. Musée et château de Vault Le Vicomte pour les MS. Accrobranche pour les GS. Musée de la marine et bateau mouche pour le CP/CM2 et les CM2, France miniature pour les CE2, CM1 et CE1/CM1. Musée des arts décoratifs pour les CE1 et CE1/CE2 et Musée du quai Branly pour les CP.

Livrets scolaires (élémentaire et maternelle)

Les LSU seront accessibles numériquement le 28 juin. Le bilan des acquis de GS sera à signer et à rendre aux enseignants de GS pour le 1^{er} juillet. En maternelle, le livret de compétences et de réussite sera remis prochainement. Les enseignants proposeront un RDV aux familles ; les parents qui souhaitent rencontrer l'enseignant pourront s'inscrire aux RDV proposés.

Coopératives scolaires

Les comptes de l'année seront clos le 1^{er} juillet, puis vérifiés par 2 parents. Il restera environ 2400 € en élémentaire et la même somme en maternelle.

Bilan de l'année de la FCPE. (RDV mairie)

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la mairie. Des progrès ont été faits concernant la gestion du périscolaire. La FCPE a constaté que la musique diffusée n'était pas toujours adaptée. Les travaux à faire au sein de l'école ont été évoqués. Les plantes dans les canopées sont en train de mourir, le robinet qui a été livré la semaine dernière n'est pas adapté et ne peut pas être fixé car cela serait dangereux. Il y a un problème d'arrosage automatique dans les canopées, le goutte à goutte n'est pas suffisant. Les échardes dans les murs perdurent sur les parties verticales : toujours pas de solution trouvée par la mairie. Il faudrait couvrir les parties horizontales pour que les problèmes liés aux échardes soient réglés.

Dans la cuisine pédagogique, le four n'a jamais été branché, malgré plusieurs demandes ; Mme Adenot a répondu que ce n'était pas possible de le brancher.

La commande des tables de ping-pong est à réitérer.

Les bacs le long de la cour élémentaire n'ont plus rien. Mme SANSY dit qu'il faut écrire aux espaces verts. Des brise - vues sur le grillage pourraient être installés. Madame BACALU demande à ce que ce sujet soit traité comme prioritaire, Madame SANSY pense que cela ne sera pas difficile à obtenir. Madame BRUNET évoque l'idée d'un projet plantations en lien avec les espaces verts.

Des RDV trimestriels avec la mairie, l'équipe enseignante et la FCPE pourront de nouveau être programmés à partir de la rentrée 2025.

Point FCPE suite (Fête)

Les familles ont apprécié la fête du 24 mai et le mini film qui en a été tiré.

La fête de l'école ne peut pas être organisée par les enseignants seuls. Ce sont souvent les mêmes familles qui proposent leur aide et l'école les remercie. D'autres parents doivent s'investir.

Pour 2025-26, en maternelle, la FCPE propose d'organiser une petite éco kermesse avec quelques stands, et quelques cadeaux immatériels pour les enfants. Les stands seront tenus par les parents.

La vente de crêpes sera réitérée.

Cahier d'émargement à l'entrée de l'école

Après un essai de quelques mois en 2022, ré évoqué en 2024, le cahier d'émargement n'a pas été mis en place cette année. Vu le nombre important de personnes étrangères au service se présentant à l'école, la directrice souhaiterait un fonctionnement comme au collège, avec émargement de toute personne sans badge. La mairie pourrait le formaliser afin que la directrice n'ait pas à réclamer systématiquement cet émargement.

Organisation année scolaire 2025

Départ et arrivées : Mesdames FLACHER, PERONNY et BABACI quittent l'école. Trois personnes titulaires ont été nommées. Un poste reste vacant en élémentaire. La nouvelle directrice nommée est Mme DUPIN.

Rentrée : La rentrée des PS se fera sur 2 jours. En maternelle, tous les parents accompagneront leur enfant devant ou dans leur classe du 2 au 6/09. Seulement 2 jours en GS.

En CP, le 1^{er} jour, les parents accompagneront leur enfant devant leur classe à 8h45.

La liste pour les PS entrant le 1er ou le 2/09, sera affichée le 4 juillet ; les listes des classes seront affichées le vendredi 29 août.

Un avenant sera inséré au futur règlement intérieur de l'école : Il s'agit de la charte du parent accompagnateur.

Présidente de séance : Sylvie BACALU **Secrétaire de séance :** Elodie POSTY.